



BOURGOGNES

VINS DE BOURGOGNE

SÉMINAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

27 et 28 mars 2012

Thierry Marneffe



BOURGOGNES

Bienvenue !



Bourgogne Amplitude 2015

La référence mondiale ...

... des Grands Vins ...

... nés d'une **viticulture durable**

(économique, social, environnemental)



Comment améliorer
la **performance « développement durable »**
de la **filière viticole** de Bourgogne pour être
un **vignoble de référence au niveau mondial ?**



Octobre 2011
à
Mars 2012

Entretiens avec des acteurs de la filière et du territoire

- Perceptions des forces et faiblesses
- Propositions / suggestions



27 et 28 mars 2012

Séminaire participatif

- Partage du diagnostic
- Co-construction de suggestions



BIVB

Décisions, priorités, objectifs
Mise en œuvre du plan d'action



Mardi 27 mars – 14h à 18h15

1. Contexte, objectifs, démarche engagée
2. Rappels sur le développement durable
3. Stratégies et engagements d'autres vignobles
4. Partage du diagnostic Développement Durable de la filière

Mercredi 28 mars – 9h à 16h

5. Travail collectif sur les propositions d'axes d'amélioration
6. Synthèse

Les enjeux environnementaux

- Augmentation des pollutions, déchets, rejets
- Atteinte à la biodiversité
- Changement climatique

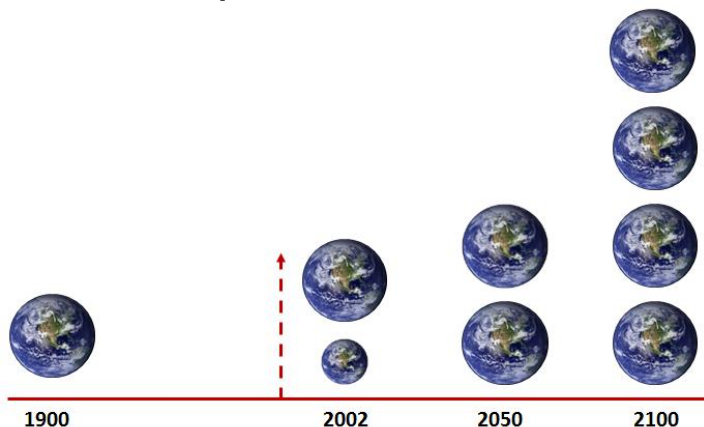
60 % des éco
systèmes
dégradés



Facteur 4

- Raréfaction des ressources naturelles : énergies fossiles, eau potable, sols, métaux, ...

Dépendance
énergétique

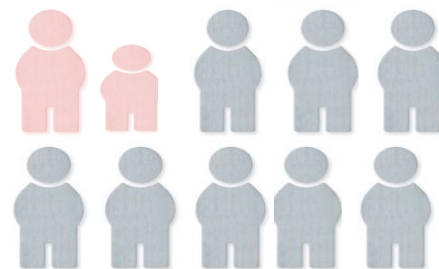


Les enjeux sociaux

Dans les pays en développement
... et dans les pays développés

- Difficultés d'accès aux biens essentiels (eau, alimentation, santé, éducation, ...)
- Atteintes aux droits fondamentaux
- Santé publique
- Vieillesse
- Exclusions
- Discriminations

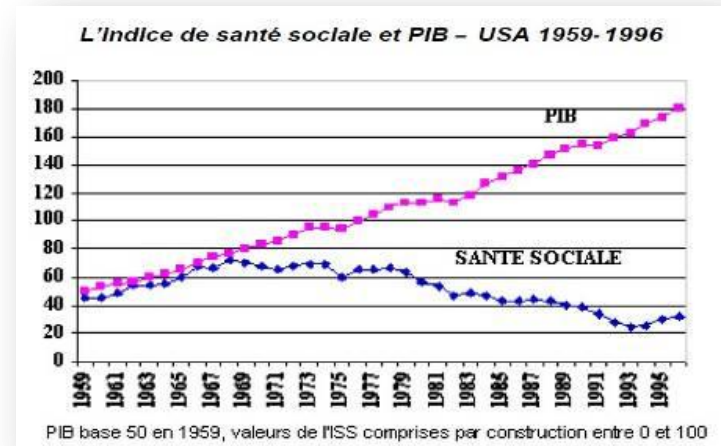
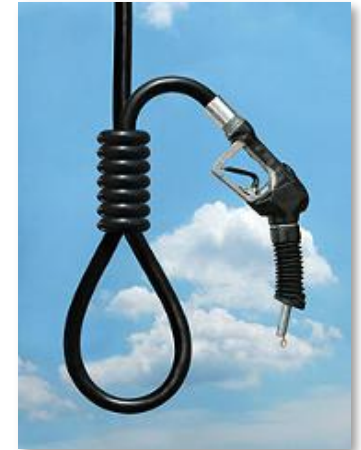
10 000 morts / jour pour des raisons liées à l'eau



80 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en Europe

Les enjeux économiques

- Un modèle fondé sur la croissance
- Dépendance vis-à-vis ressources naturelles
 - 40% du PIB lié à la biodiversité, pétrole
 - Gratuité des impacts environnementaux
- Des indicateurs insuffisants (PIB)
- La dette, les crises financières





Des acteurs engagés

Institutions internationales : ONU, protocole de Kyoto, ISO 26000



L'Europe : la stratégie énergétique, les directives environnementales

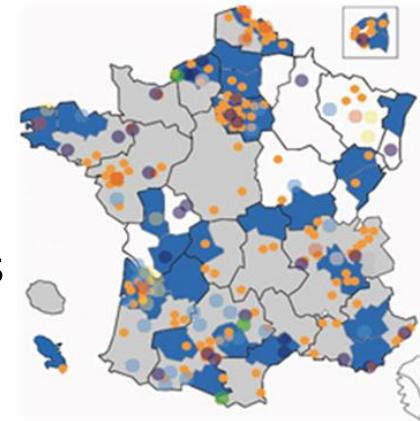
L'état : le Grenelle de l'environnement, la Stratégie Nationale de Développement Durable, le code des marchés publics

Les collectivités territoriales :

les Régions

les départements

les agglomérations, les villes





Le contexte réglementaire et la « soft law »

- Grenelle de l'environnement – 2007 :
 - Ecophyto 2018 : réduire, si possible, l'utilisation de produits phytosanitaires de 50 % en 10 ans
 - Agriculture biologique : horizon 2012 : 6 % de la SAU française en 2012
 - Certification environnementale et Haute valeur environnementale : valoriser la qualité environnementale des exploitations – 50 % en 2012
 - Affichage environnemental : informer sur les impacts environnementaux des produits consommés
 - Trame verte, trame bleue : réseau d'échanges pour les espèces animales et végétales
 - Plan National Santé Environnement : améliorer la santé en lien avec l'environnement
 - Plan Climat Energie Territorial : lutte contre le changement climatique
- Directive cadre européenne sur l'eau : bon état chimique et écologique de l'eau d'ici 2015
- Politique Agricole Commune
- Résolution OIV sur la viticulture durable - 2008

Consommateurs (France, Ipsos 2008)

- **37 % des consommateurs déclarent avoir globalement confiance** dans les grandes entreprises, versus 61% en 2004
- **50 % trouvent que la qualité des produits alimentaires se dégrade**
- **80 % veulent être plus informés sur la qualité des produits** (durée moyenne de vie, déchet et pollution...)



Des entreprises concernées

- General Motors, Kodak
- Toyota
- Apple
- Crédit Agricole
- Perrier
- Velib, Velov, Vilo, ...

La vision



Les enjeux environnementaux et sociaux

Les impacts « indirects »

Les enjeux « produits »

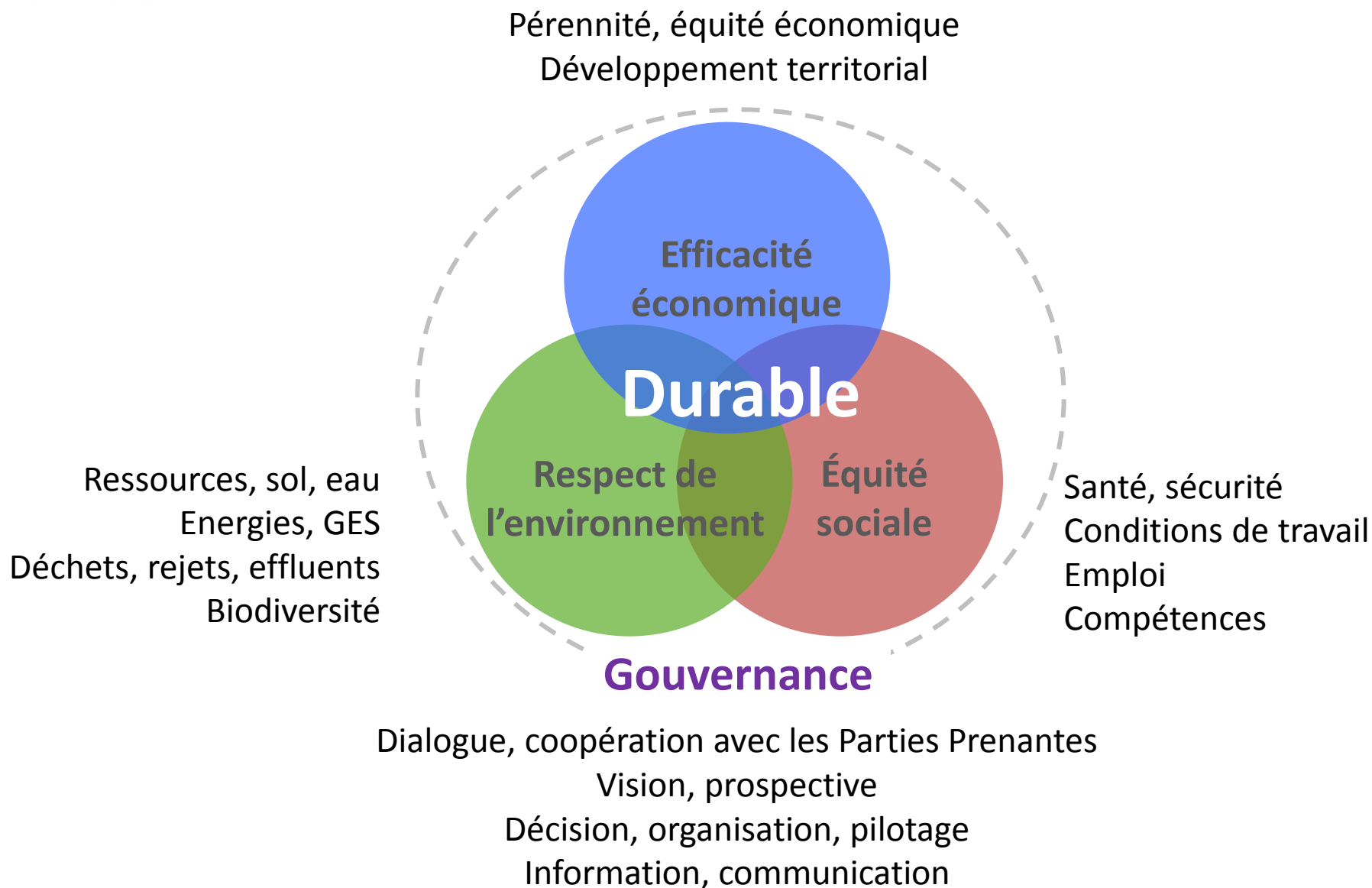
Les nouveaux
modèles
économiques





BOURGOGNES

RAPPELS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Développement Durable et filière viticole ?

- développement durable de la filière viticole
- contribution de la filière au développement durable de la société et du territoire

Les pratiques viticoles et œnologiques, l'environnement

- Les intrants
- Les sols, l'eau, la biodiversité
- Les déchets, les effluents

La gestion de l'emploi et le social

- L'emploi, la formation
- La santé, la sécurité, les conditions de travail

L'économique

- La qualité des produits
- Le foncier
- L'équilibre économique

Le territoire

- Développement économique
- Attractivité

La gouvernance

- La vision, la prospective
- Les structures, le pilotage
- Le dialogue, la concertation, les partenariats
- La formation, la sensibilisation, le partage de bonnes pratiques
- La communication
- La R&D

En synthèse

Des enjeux pour la filière, présents et futurs :

- Environnementaux (changement climatique, ressources, risques, ...)
 - Sociaux (modes de consommation, santé, ...)
 - Économiques (crises financières, concurrents, ...)
-
- Réflexion prospective, anticipation
 - Nécessité de préparation au changement, adaptation

- Afrique du Sud
- Nouvelle Zélande
- Californie
- Champagne
- Bordeaux

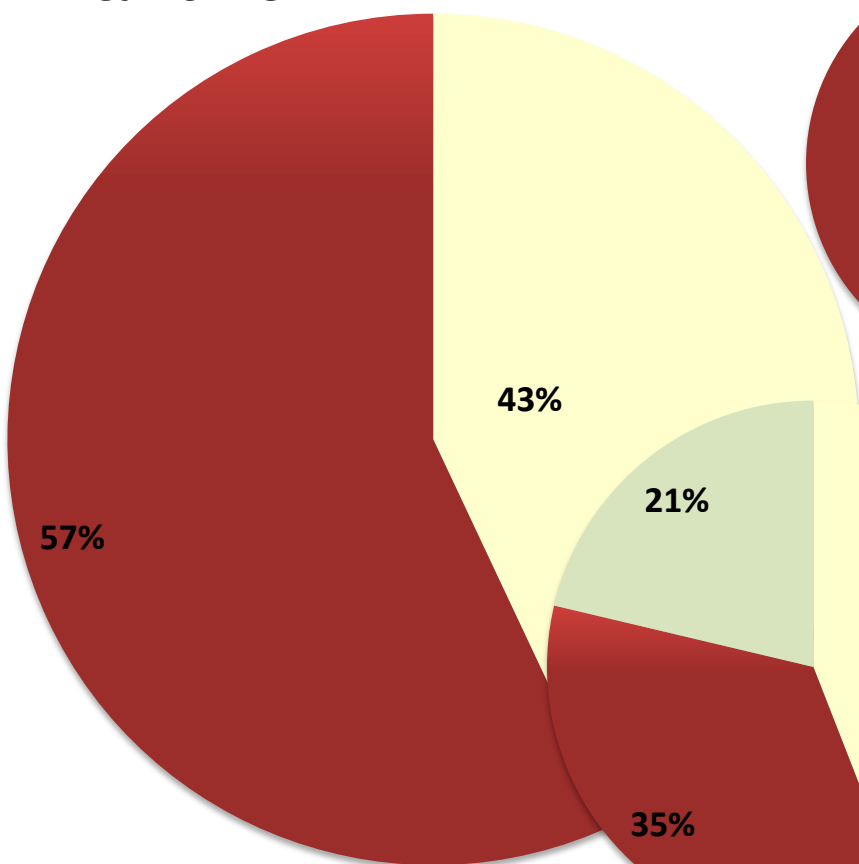


LA NOUVELLE-ZÉLANDE RESSEMBLE À LA BOURGOGNE

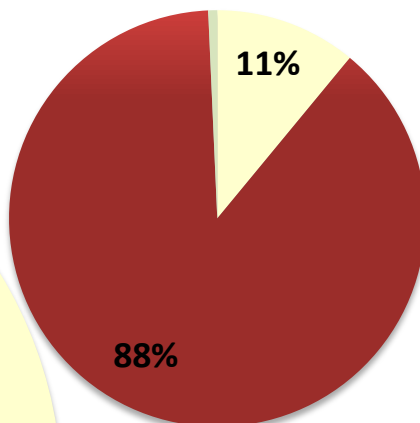
BOURGOGNES

*Les surfaces sont
proportionnelles aux
volumes vinifiés*

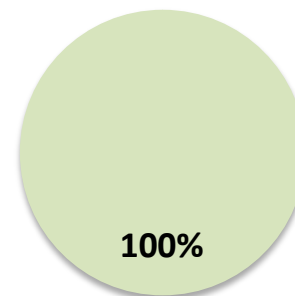
Californie



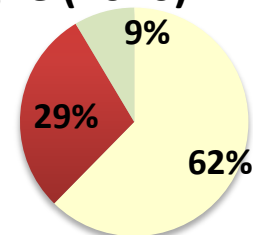
Bordeaux (2010)



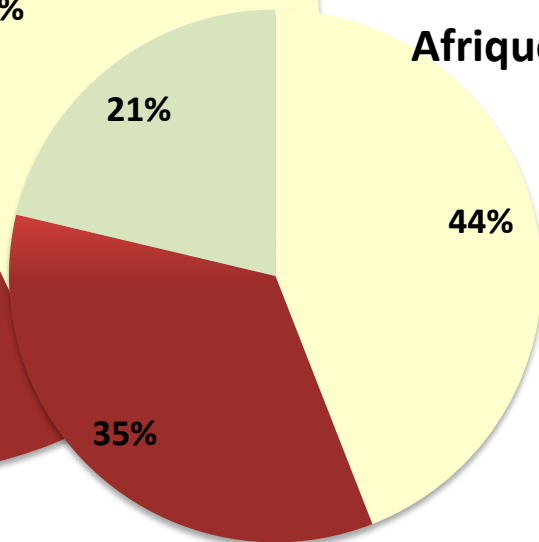
Champagne (2010)



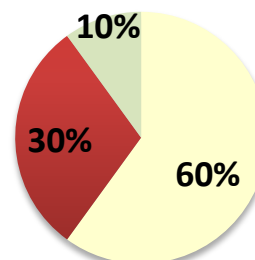
Bourgogne (2010)



Afrique du Sud



Nouvelle-Zélande



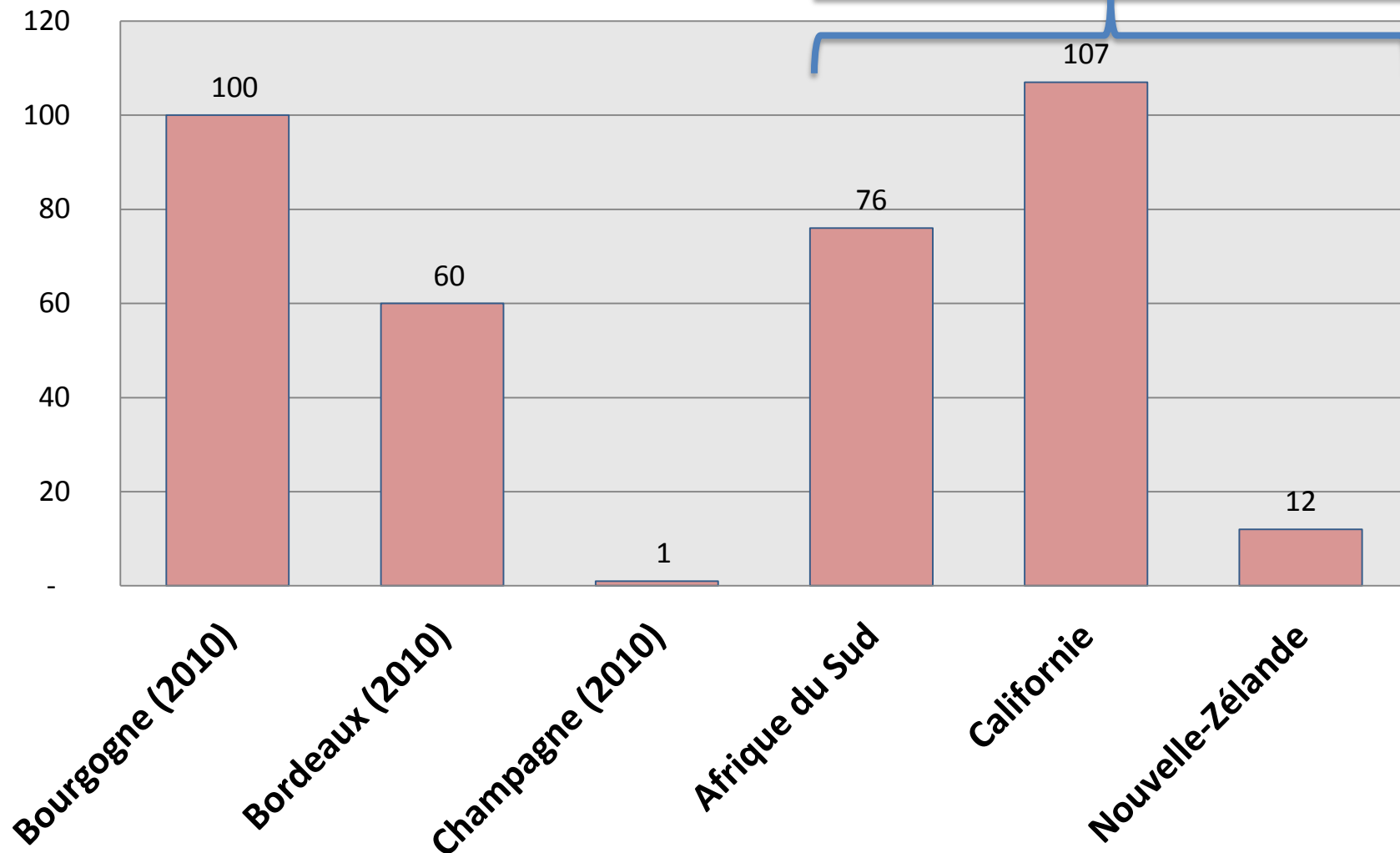
■ vin blanc
■ vin rouge
■ vin effervescent



LE GRAND ÉCART SUR LES APPELLATIONS / SEGMENTS

Segments régionaux: pas d'appellation législative au sens français du terme

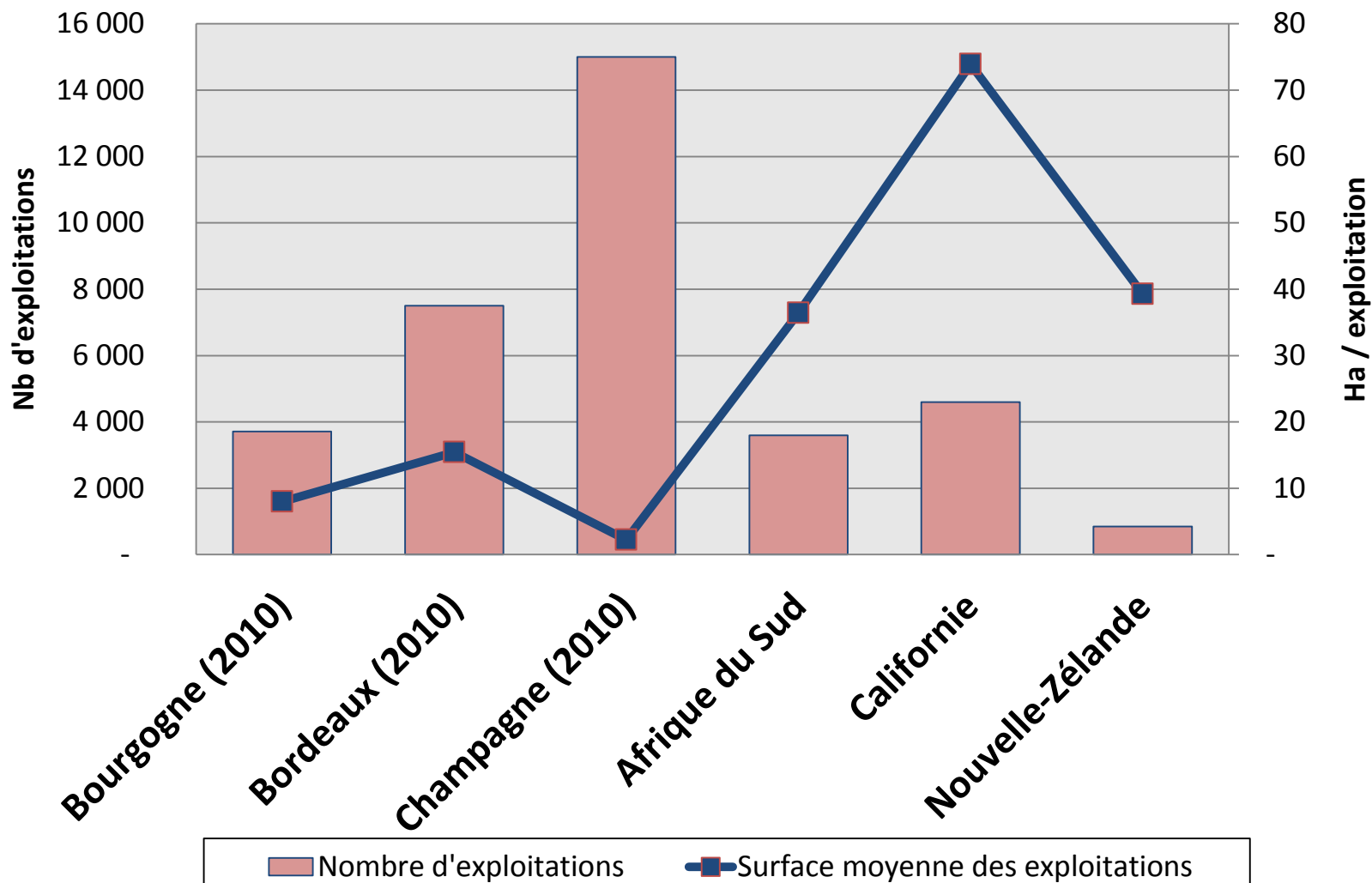
Nombre d'appellations ou de segments

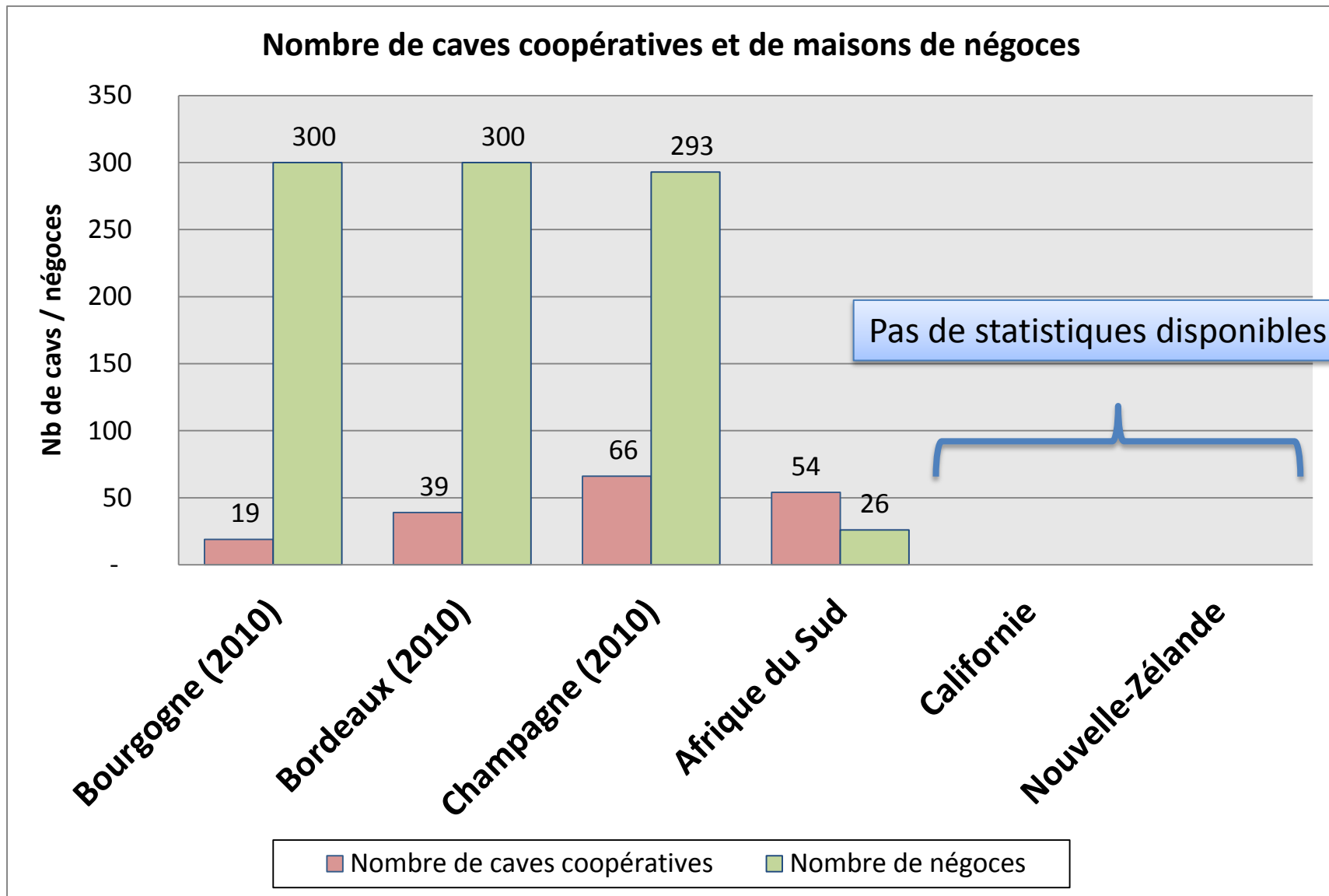




DES EXPLOITATIONS 3 À 10 FOIS PLUS GRANDES À L'ÉTRANGER

Typologie des exploitations: nombre et surface moyenne



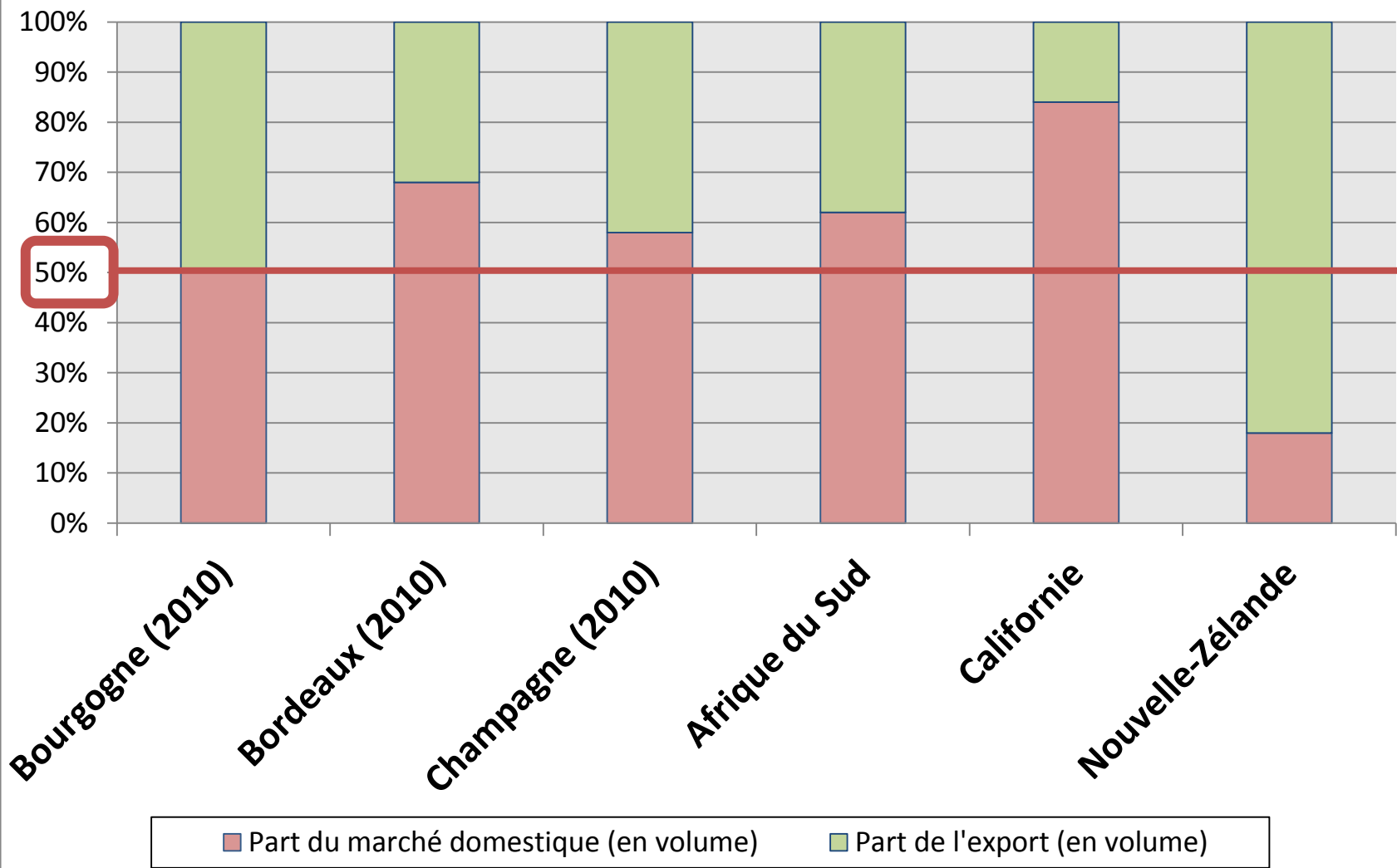




BOURGOGNES

LA NOUVELLE-ZÉLANDE : L'EXPORT LA CALIFORNIE : LE MARCHÉ DOMESTIQUE

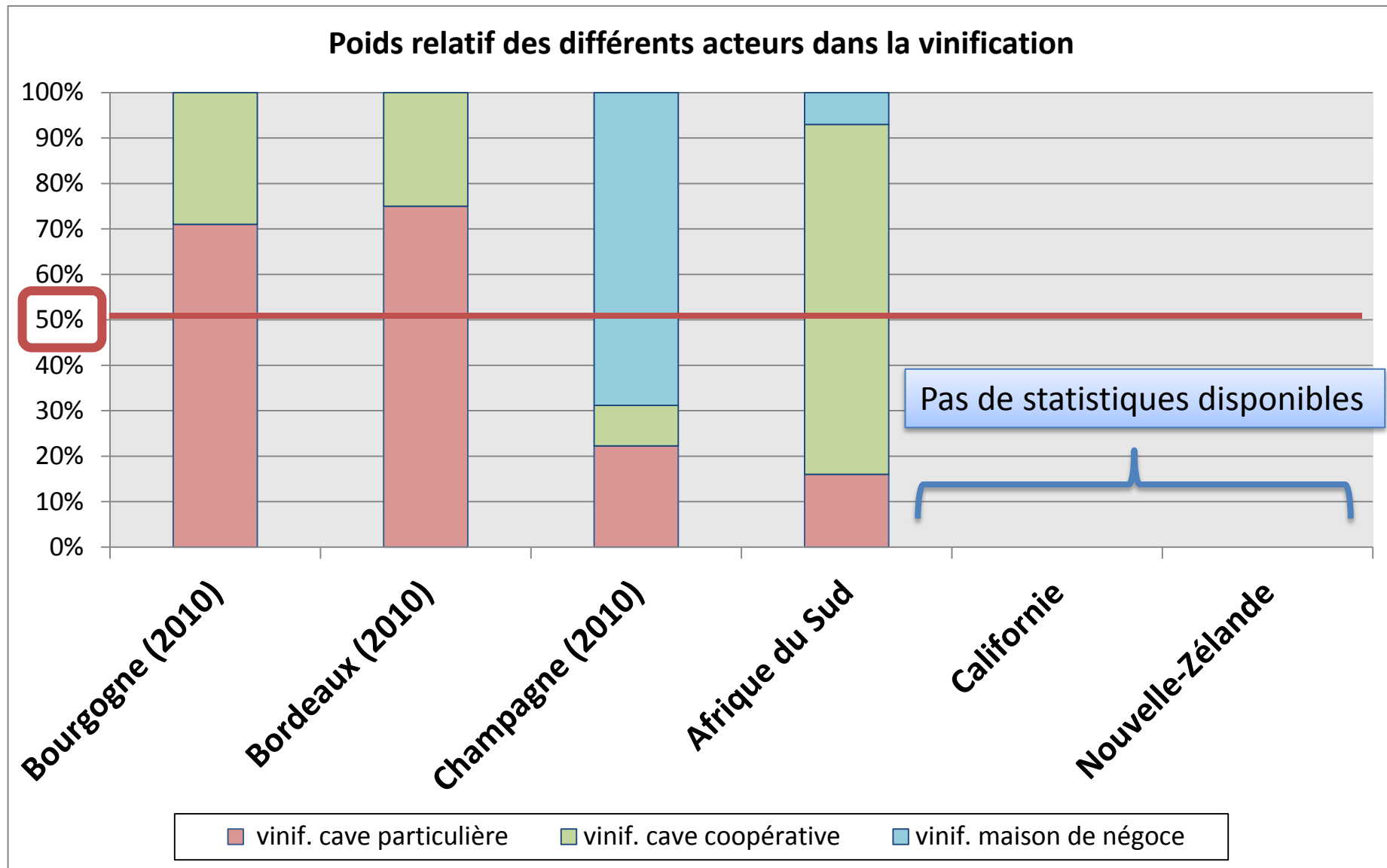
Répartition marchés domestique / export





DES PRATIQUES TRÈS DIVERSES DANS LA VINIFICATION

BOURGOGNES





BOURGOGNES

LA CHAMPAGNE

Un slogan: « *En matière d'environnement, les efforts de tous valent mieux que les prouesses de quelques-uns* »

1 seul produit / 1 seule appellation: un mode de gestion d'entreprise via l'interprofession



Mesure du progrès global **de l'entreprise « Champagne »** à travers 300 indicateurs (via SME) dont 20 à 30 très agrégés (environnementaux pour l'essentiel)



Ce qui compte, c'est la **démarche de progrès** en tant que telle, bénéficiant à tous (d'où l'objectif de 100% viti écologique), pas la certification.
ex: le bio n'est pas la réponse la mieux adaptée partout (1% en Champagne)

Des outils d'aide à la décision à disposition de tous: 35 stations météo (1 pour 1000 ha) + modèles d'analyse en temps réel (prestataire spécialisé) + réseau de 250 à 300 correspondants (1 par village) + réseau de 40 à 50 techniciens de terrain, **le tout coordonné par le CIVC.**

Système d'avertissement piloté par le CIVC sur rythme hebdomadaire pour le traitement phyto: confrontation modèles / observations et **recommandations pour les 8 jours suivants pour les différents secteurs de la Champagne.**

Une politique de terrain: 100 à 150 réunions publiques chaque année, touchant **3 000 viticulteurs.**
+ interventions réalisées à la demande des coopératives avec démonstrations de techniques alternatives avec témoignages



R&D: pas originaux pour les maladies parasitaires, mais expériences de conduite de la vigne pour réduire la demande hydrique (**adaptation au changement climatique**).

Choix du **matériel végétal** fait par l'interprofession (en tant qu'organisme multiplicateur) sous forme de sélection clonale. Le CIVC émet des recommandations à l'ensemble de la filière (50 ans d'expérience: forts intérêts sanitaire et agronomique pour les exploitants).

Contractualisation exploitant-négoce à partir de contrats-types définis par l'interprofession.

Transactions très importantes entre vendeurs (exploitants: 9/10 des volumes) et acheteurs (maisons de négoce: 2/3 du CA) au sein de la filière.



Besoin de **sécurisation** de l'approvisionnement: contrats **pluri-annuels** qui représentent 90% des transactions en volume (critères **quantitatifs**, non qualitatifs)

Droit de plantations: fin des extensions dans 2 ans.

Auparavant, contingent additionnel de 100 à 300 ha chaque année (pouvait être nul), décidé au niveau du Bureau Exécutif.

Les modalités de répartition sont définies par l'interprofession: priorité aux jeunes, aux petites / moyennes exploitations + part pour les négociants



Une démarche globale de progrès qui s'inspire de la Champagne

Un Bilan Carbone réalisé en 2008, qui a donné naissance à un plan d'actions « Plan Climat Vins de Bordeaux 2020 »:

- collaboration avec les verriers pour réduire le poids des bouteilles
- développement de la valorisation énergétique de la biomasse
- programmes de rénovation du bâti et de développement des énergies renouvelables
- programmes à l'éco-conduite des tracteurs et engins
- renforcement du dialogue avec le port maritime de Bordeaux

+ une calculette carbone « en ligne » à disposition de tous les exploitants

+ le lancement d'une dynamique plus globale de « développement durable » ...

Des exploitations volontaristes qui s'engagent sur le chemin de la durabilité

- Château Laroze-Trintaudon: des certifications certes, mais des résultats !
 - consommation d'eau (-30%), valorisation des déchets (83%), confusion sexuelle (100% en 2014)
 - formation des salariés (12h / an), accords d'intéressement, logements à disposition
 - préférence pour des fournisseurs locaux (75% des dépenses dans un rayon de 60 km)
- Château Guiraud:
 - « Grand Cru Classé » certifié bio, une première
 - conservatoire des cépages depuis 2001 (diversité génétique pour garantir l'avenir et développer la complexité des vins)



Le SME des Vins de Bordeaux, un chantier innovant pour déployer une démarche environnementale dans l'ensemble de la filière (image et durabilité)

Pour réduire au maximum les coûts, optimiser les outils et faciliter cette démarche, le CIVB s'est appuyé sur un dispositif de mutualisation:

- constitution de **groupes d'entreprises** autour d'un animateur formé et accrédité (formations, visites, audits croisés)
- diagnostic et suivi facilités à travers une plate-forme internet sécurisée
- création d'une **association** pour présenter à la certification les groupes prêts à l'audit de certification. Les coûts sont à nouveau réduits. L'association est porteuse de la vie du groupe et gère **collectivement** le certificat.

Le premier groupe de **27 entreprises** a reçu la certification en juin 2011. Il est constitué d'entreprises de taille variable (total de 2000 ha), représentant l'ensemble des activités de la filière. Ce premier exercice collectif a montré que la préparation d'un groupe à la certification demandait:

- une durée de 2 à 2,5 ans
- un coût de 1 000 à 1500 € / an par entreprise (déductions faites)

Bénéfices attendus en matière de « développement durable »:

- *SOCIAL + GOUVERNANCE: motivation du personnel, amélioration des conditions de travail, échanges*
- *ECONOMIQUE: optimisation des coûts et maîtrise des charges*
- *ENVIRONNEMENTAL + SOCIAL: anticipation de la réglementation*
- *GOUVERNANCE: amélioration des échanges avec les acteurs locaux*
- *ECONOMIQUE + SOCIAL: amélioration de l'image et des rapports de confiance*
- *ECONOMIQUE: préservation de l'outil de production*

Des démarches issues essentiellement de la coopération

- Agriconfiance
- 3D : Destination Développement Durable
- Vignerons en Développement Durable
 - 10 caves coopératives dans le sud de la France
 - Groupe Blasons de Bourgogne (4000 ha) engagé soit a minima 2000 ha de vigne concernés
 - Diagnostic de la cave coopérative – 37 points d'engagement
 - Diagnostic des exploitations viticoles – plans d'actions
 - 50 % minimum de chacun des engagements doivent être satisfaits pour utiliser la marque



Où pourrions-nous être collectivement dans 5 ans,
en termes de développement durable ?



Comment améliorer
la **performance « développement durable »**
de la **filière viticole** de Bourgogne pour être
un **vignoble de référence au niveau mondial ?**



Les pratiques viticoles et œnologiques, l'environnement

- Les intrants
- Les sols, l'eau, la biodiversité
- Les déchets, les effluents

La gestion de l'emploi et le social

- L'emploi, la formation
- La santé, la sécurité, les conditions de travail

La pérennité économique

- La qualité des produits
- Le foncier
- L'équilibre économique

Le territoire

- Développement économique
- Attractivité

La gouvernance

- La vision, la prospective
- Les structures, le pilotage
- Le dialogue, la concertation, les partenariats
- La formation, la sensibilisation, le partage de bonnes pratiques
- La communication
- La R&D

Principes de discussion en groupe

Ecouter chacun avec intérêt

Poser des questions

Faire des liens entre les idées

Noter, dessiner, crayonner !!!

Où pourrions-nous être collectivement dans 5 ans,
en termes de développement durable ?

Quelles sont nos forces pour y parvenir ?

Que nous manque-t-il pour y parvenir ?

Mise en commun



Octobre 2011
à
Mars 2012

Analyse documentaire / Benchmark
Entretiens avec des acteurs de la filière et du territoire

- Perceptions des forces et faiblesses
- Propositions / suggestions



27 et 28 mars 2012

Séminaire

- Partage du diagnostic
- Co-construction du plan d'action



BIVB

Décisions, priorités, objectifs
Mise en œuvre du plan d'action



Les organisations rencontrées

Le BIVB	Les agences de l'eau
Des viticulteurs	Une distillerie
Des négociants	Un prestataire logistique
Un courtier	L'Union des œnologues
Des caves coopératives	Un laboratoire d'œnologie
Des fournisseurs de la filière	Alterre Bourgogne
Une coopérative d'approvisionnement	La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Des établissements d'enseignement	La FREDON
Un distributeur, un caviste	La DRAAF
Des structures de R&D	La DREAL
Des collectivités territoriales : la Région, Départements, Villes	Un consultant Qualité +
Les SAFER	ICONE
Le CRT	Une entreprise de recyclage
Les financeurs et assureurs	Le FAFSEA
La MSA	Une Société de la Saint-Vincent
La Direccte	L'ONEMA
Pôle Emploi	La presse : un journal agricole
Chambre d'agriculture	La FRCUMA
Le SEDARB	Un CER
L'Université de Bourgogne	Une association de consommateurs



Le diagnostic

- Une étude qualitative, et non quantitative, non exhaustive
- Des perceptions, quelques données chiffrées
- Des convergences, des divergences
- Des axes de réflexion, pas un plan d'action
- Des thèmes parfois très stratégiques (périmètre de la Bourgogne), anciens (relation négoce viti) ou structurels (organisation du BIVB) !
- Des critiques ... normales compte tenu de l'exercice
- Une présentation synthétique, un rapport plus complet



Pas de dogmatisme, pas de modèle unique, ne pas opposer les systèmes ; tous les éléments sont en place.

Attention, surtout pas d'opportunisme quand on parle de DD

Le DD, c'est un tout, comme de faire du vin

Il faut partager les enjeux pour travailler ensemble

Préserver le terroir est une priorité absolue

La viticulture durable, c'est faire durer un schéma d'excellence

La cohérence sera une valeur ajoutée inestimable

Si la filière n'évolue pas, elle va souffrir

Les mauvaises pratiques de l'un peuvent rejaillir sur l'image de la filière

Être fort est une chose, le rester en est une autre ! Bourgogne aujourd'hui

Le développement durable vient du consommateur

Amplitude 2015 est un beau projet collectif, qui donne des perspectives, développe la fierté et l'attractivité

La notion de DD a l'adhésion de tous, sans être suffisamment précise

Les vins de Bourgogne sont parmi les plus connus au monde, nous devons être cohérents

Le Développement Durable doit être considéré comme un investissement

La seule voie, c'est l'excellence

Le vin n'est pas un produit mais un univers

Il faut que ce soit économiquement viable

C'est très malin de lancer cette démarche

La Bourgogne est déjà bien engagée sur le chemin du DD

On est les dépositaires d'un patrimoine à transmettre



Les forces

- Un territoire propice au DD, équilibré et préservé, des terroirs, une histoire
- La marque « Bourgogne »
- L'image, le positionnement
- La stratégie « Amplitude 2015 », une envie et des valeurs
- La démarche engagée
- Les compétences, l'interprofession, les organisations
- La solidité économique globale
- Les réalisations, les progrès, la qualité des produits, les expérimentations



Les faiblesses

- Un éclatement géographique et une difficulté d'appartenance pour certains
- Des enjeux, une vision, une démarche pas partagés par tous
- Un manque de projet global, filière et territoire
- Une perception de complexité de l'interprofession et des organisations professionnelles
- Le manque d'intégration du DD dans le fonctionnement des organisations
- Des attentes des acteurs du territoire en termes de dialogue et coopération
- Des attentes des acteurs de la filière en termes de gouvernance de la filière (gestion du court ... et long terme, dialogue, rationalisation, ...)
- Le manque d'outils d'aide à la décision, de dispositifs d'accompagnement
- Des performances à améliorer (environnement, qualité, économique, ...)



PRATIQUES VITICOLES ET ŒNOLOGIQUES, ENVIRONNEMENT

BOURGOGNES

Le terroir est un véritable trésor, à préserver

Si la Romanée-Conti est en bio dynamique, ce n'est pas par plaisir

Il y a eu des excès dans le monde agricole

Il faut voir le bio comme un investissement

La filière a mûri sur le thème de l'environnement

Le bio n'est pas la seule réponse à la viticulture durable

On n'a pas d'assurance sur les maladies de la vigne

Les problèmes sont le fait d'une minorité

Avec notre verrier, nous avons conçu une bouteille plus légère de 10%

Le bio, c'est 20% de main d'œuvre en plus !

Il faut laisser le temps aux gens de digérer, c'est une vraie révolution des pratiques

Les caves coopératives sont des leviers d'amélioration

Les études ont montré l'amélioration de la qualité de l'eau après la mise en œuvre des aires de lavage

Chacun doit trouver les bonnes réponses au niveau territorial

« Paysages de Corton » est un puissant levier

Les problèmes de santé engendrés par l'utilisation de produits phytosanitaires encouragent à les utiliser de moins en moins

Il y a toujours un problème de pollution des eaux

Le matériel végétal : on n'a pas été assez vigilant.

Les aides à la décision sont des éléments clefs

Les véhicules viticoles électriques, on les aura bientôt à Chablis.

Pourquoi je me suis engagé ? La vigne était plus jolie mais le vin moins bon ! Et je n'avais pas de réponse à mes questions posées sur le risque.

Il faut changer le mode de raisonnement en intégrant une prise de risque

On oublie de dire que le bio, c'est tasser plus les sols, c'est mettre plus de cuivre

En 10 ans, on n'a jamais eu de perte liée au mode de production



Les forces

- Les compétences au sein de la filière et du territoire
- Les actions engagées (formations, R&D, expérimentations, guide viticulture durable, ...)
- L'évolution des pratiques viticoles et la réduction des impacts (intrants, travail du sol, bio, raisonné, effluents, ...)
- Les initiatives collectives à fort potentiel :
 - « Paysages de Corton », le classement des Climats, la fondation Pinot, ...
 - Le cahier des charges de certaines caves coopératives, des réunions locales
 - Des filières de récupération (déchets, sous produits ...), les aires de lavage, les CUMA, GIE ...
- Les initiatives ponctuelles :
 - La réduction du poids des bouteilles, des véhicules agricoles électriques, les réductions de consommation d'énergie (logistique, distillerie, labour ...)

IFT moyen régional hors
herbicides 2011 = 10,4
(IFT de référence 2006 :
16,75)
(Chambres d'Agriculture)

2160 ha en bio fin 2011,
7,5% des surfaces
× 4 en 10 ans (SEDARB)

En 2011 : 1800 domaines
abonnés à des bulletins
techniques de protection
phytosanitaire
(Chambres d'Agriculture –
SEDARB - distribution)

14 aires collectives de
lavage (400 exploitations)
fonctionnant début 2012
(Chambres d'Agriculture)

85 % des effluents de cave
traités fin 2011
(Chambres d'Agriculture)



Les faiblesses

- Les impacts environnementaux (sols, eau, énergie, intrants, biodiversité, déchets, ...)
- Faible valorisation et insuffisante intégration dans la chaîne de valeur
- Des freins individuels
 - Manque de conscience, compétences
 - Peur du changement, peur des risques associés
 - Mauvaise connaissance de la réglementation
 - Difficultés économiques, modes de développement non adaptés, renoncement de certains, isolement
 - Manque de visibilité et Difficulté d'investir (cuvée, matériel, replantation, ...)
- La disparité des organisations
 - BIVB, CAVB, FNEB, ODG, caves coopératives, COB, ICONE, SAFER, pépiniéristes, CA, coop d'appro, fournisseurs, R&D, formation et enseignement, ...
- Insuffisance de l'accompagnement individuel
 - Manque de partage de bonnes pratiques, manque de proximité
 - Manque d'outils d'aide à la décision

14 % des produits
phytosanitaires
consommés par la
viticulture pour 3 % des
surfaces
Chiffres France

2008-2009 : 47 % des
prélèvements en eaux
souterraines et 51 %
des prélèvements en
eaux superficielles avec
concentration
supérieure à 0,5 µg/l
(synthèse FREDON)



Le DD c'est bon pour l'emploi : la qualité fait la rentabilité, améliore la rémunération, améliore la qualité du travail, améliore la qualité du vin , ...

Les viticulteurs s'en sortent plutôt bien mais les salariés plutôt moins bien

Manque d'attractivité alors que le métier a beaucoup évolué

En augmentant l'emploi durable, on augmente la qualification

De moins en moins de fraudes !

Difficile de trouver le bon niveau d'information

Respecter les individus, c'est autant d'ambassadeurs potentiels

Quelles sont les conditions d'emploi des prestataires ?

Défiance vis-à-vis des femmes sur leur capacité à conduire des agroéquipements

Les personnes partant en retraite sont remplacées par des CDD : ceci est dû à l'exonération de charges sur les saisonniers

Il y a un décalage entre réalité et image d'un métier moderne, complexe, entre respect des hommes et de la nature

L'adhésion à la cave coop apporte de la qualité et un équilibre de vie

Mon rêve, une convention collective unique pour la Bourgogne

Certains postes qualifiés sont difficiles à pourvoir

Il manque de candidats pour les postes qualifiés

Les groupements d'employeurs peuvent bénéficier des mesures pour l'emploi

Sur une petite exploitation, c'est difficile d'avoir toutes les compétences



Les forces

- Conditions de travail, santé, sécurité
 - Amélioration des équipements, des conditions de travail, baisse de la pénibilité
- Des initiatives sur l'emploi
 - Groupements d'employeurs
 - Des actions d'insertion et formation professionnelle (lycées agricoles, CFPPA, structures de réinsertion)
- Des dispositifs de formation : chambres d'agriculture, SEDARB, lycées agricoles, CFPPA, GJPV, VIVEA, ...
- Divers dispositifs : Qualité +, Agrisolidarité...
- Des actions collectives avec MSA, Pôle Emploi sur emploi, respect du droit du travail, responsabilité civile et pénale

48 320 salariés
(attention ≠ ETP) en
viticulture en 2010
(MSA)



Les faiblesses

- Faible attractivité malgré les atouts du secteur
 - Réponse aux besoins de compétence
- Perte de lien et de tradition
 - Perte de tradition (vendanges, hébergement, restauration, prestataires)
 - Recours à des prestataires, avec risque social
- Conséquences sociales liées aux exploitations en difficulté
- Résignation, renoncement, isolement, stress de certains liés à l'évolution et la complexité du métier, aux pressions économiques, techniques, administratives, ...
- Gestion de l'emploi ???
 - Taux de travail « précaire » très important, gestion de la saisonnalité / précarité ???



La qualité, c'est 80% dans le vignoble

Avec le réchauffement, la qualité s'améliore

Être producteur est compliqué, il faut être multi compétent

Il y a tout ce qu'il faut en Bourgogne pour bien travailler

Certains ont un manque d'intérêt pour la vinification

La durabilité doit être vue au sens large, on doit parler de qualité durable

Je travaille avec un œnologue. C'est un progrès d'avoir un regard croisé

Jouer la qualité au lieu de la quantité

Il faut se mettre d'accord sur le minimum de qualité

Sur un petit domaine, il est difficile d'avoir toutes les compétences

Les œnologues ne sont pas assez sollicités

Le bio, c'est du préventif, c'est de l'observation, c'est une démarche qui permet d'augmenter la qualité des produits

L'étape de vinification est plutôt bien maîtrisée par tout le monde ; les problèmes surviennent pendant l'élevage

Il faut préserver la diversité des expressions

Le bio, c'est une démarche, c'est le souci de la qualité du vin

Il y a des erreurs d'encépagement

Le bio n'est pas un argument commercial. Le vin doit être de qualité

Il faut revoir les missions d'Icône

On ne peut pas prendre le risque d'une moindre qualité

Il y a 2 pbs cruciaux : le matériel végétal et l'œnologie

À l'aveugle, on ne sait plus faire la différence entre Crémant et Champagne

Beaucoup d'hétérogénéité, mais c'est bien qu'il y ait de la diversité

La seule voie, c'est l'excellence

Le conseil œnologique doit se faire différemment

Il faut savoir accepter et valoriser la diversité des bons vins



Les forces

- L'image, le positionnement, l'ambition de la filière (200 M bouteilles irréprochables)
- Des produits excellents, voire exceptionnels
- Des compétences très fortes (vignerons, négociants, caves coopératives)
- La forte amélioration de la qualité des produits
- L'engagement de la filière
 - Les dispositifs d'accompagnement (SAQ, ICONE, œnologues, BIVB, chambres d'agriculture, ...)
 - Des initiatives et des démarches qualité exigeantes (fondation Pinot, choix matériel végétal, démarches de producteurs et négociants, démarche Crémant, ...)
 - L'engagement de producteurs et metteurs en marché (caves coopératives, négociants, vignerons)

Indice qualité
des vins
multiplié par 2
entre 2006 et
2010
(BIVB)



Les faiblesses

- Une proportion encore trop importante de produits non satisfaisants
- Tolérance de certains metteurs en marché
- Des dispositifs à renforcer
 - Processus de contrôles et autocontrôles
 - Rôle des œnologues
- Compétences et organisation de certains professionnels
 - Mode de développement, choix organisationnels et techniques (matériel végétal, ...), gestion des priorités
 - Compétences (notamment œnologie)
 - Accompagnement technique, notamment sur œnologie, et partage d'expérience

20% des domaines
n'auraient pas de
suivi œnologique,
40% auraient un
suivi ponctuel
(dire d'experts)



Définition qualité, non qualité du vin ???



PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE

Il y a peu de candidats pour des reprises : 1 en Grand Auxerrois pour 30 en Chablis

Le DD deviendra un critère concurrentiel entre entreprises

Vendre au négoce à 2€30 au lieu de 2€20 change tout pour les producteurs, ne change rien pour les négociants

La démarche devrait permettre d'ouvrir des marchés à l'export

L'incertitude sur les prix est très dure à gérer. Aucune certitude pour investir

Les viticulteurs sont mal outillés pour prendre des décisions économiques

En Bourgogne, il y a trop de petites structures et faire du bon vin nécessite de plus en plus de technique

L'identité est l'élément de différenciation, mais qui n'est pas assez valorisé

La solution ? mutualiser

Il faut que le négoce joue le jeu pour intégrer l'augmentation du prix de revient

La démarche est défensive sur le marché français, mais offensive sur le marché export

L'interprofession devrait être le lieu de la régulation, de la concertation

On devrait travailler ensemble plutôt que se mettre en concurrence

Pour que le viticulteur s'y retrouve, le négoce doit accepter d'intégrer des coûts supplémentaires

La vente en bouteilles est très consommatrice d'administratif

La stratégie de volume du Beaujolais a tué la valeur

Sans le crémant, on serait moins nombreux !

Il faut plus d'implication en amont du négoce pour améliorer la qualité et mieux valoriser

20% des régionales sont en difficulté

Les prix, on n'y comprend plus rien

Le problème économique est principalement un problème de qualité

Plus la demande à l'export sera importante, plus les prix en France seront élevés

La contractualisation est un bon outil

Les caves coopératives produisent généralement de bons vins mais ne les valorisent pas suffisamment

Un Bourgogne générique ne devrait pas se vendre à moins de 10 euros

Les propriétaires de foncier demandent des résultats trop importants



Les forces

- Une filière globalement plutôt bien portante
- Un potentiel d'amélioration économique lié aux actions engagées
- Des initiatives collectives
 - mutualisation de ressources et compétences (gestion, technique, moyens, commercial, ...)
 - contractualisation (divers négociants, Crémant ...)
- Des metteurs en marché très performants, le rôle économique et qualitatif de la coopération
- Les actions de support du BIVB
- Des voies de valorisation (Crémant, Coteaux Bourguignons, ...)



Les faiblesses

- Une part trop importante d'exploitations en difficulté
 - Prix de revient trop élevé, manque de mutualisation
 - Valorisation ou qualité insuffisante des produits
 - Modes de développement mal adaptés, pas optimisés
 - Problème de formation : gestion, commercialisation , technique
 - Manque d'accompagnement local, isolement
 - Financement

- Manque d'outils d'aide à la décision
 - Outils d'analyse économique (prix de vente, prix de revient),
 - Aide à la décision (mode de production, relation avec caves et négoce, connaissance des marchés, analyse des prix de revient, ...), gestion des risques

- Manque de dispositifs collectifs
 - Concertation ou régulation économique ??
 - Anticipation ??
 - Rôle de la coopération ??
 - Mutualisation ??

21 % des exploitations
n'équilibrent pas les
comptes, ne dégagent
pas de revenus
(CAVB)



À analyser plus précisément



Le sujet est biaisé par les SAFER qui fixent les tarifs du foncier !

La spéculation foncière est un risque majeur qui risque de déstabiliser complètement la filière

SAFER : L'interprofession est elle claire sur le projet futur pour la Bourgogne ?

Des montages sont réalisés pour contourner les SAFER et la loi

L'éclatement est une protection contre les tentatives de rapprochement financier

La difficulté est le problème de la transmission

La Région et l'Etat ne se sentent pas concernés pour l'instant

Le foncier est un sujet viticole, moins un sujet du BIVB

La SAFER pourrait inviter l'interprofession. C'est souhaitable

La SAFER doit avoir un rôle de conseil mais pas de décision

Il ne faut pas chercher à pérenniser des exploitations non performantes

30% des exploitations vont changer de main dans les 10 prochaines années !

Qui sera propriétaire du foncier dans le futur ?

Les SAFER ne traitent que 20 % du foncier

La filière a besoin d'une politique foncière

Le vrai problème est la transmission

Il n'y a pas de communication et de partage de réflexion entre les SAFER et les acteurs de la filière

On a des problèmes de portage du foncier

Ni l'interprofession ni les ODG ne participent aux décisions de la SAFER



Les forces

- Une forte valorisation du foncier
- Des dispositifs de régulation (SAFER) ??

69 % en fermage
23 % propriété
8 % métayage
CAVB

Les faiblesses

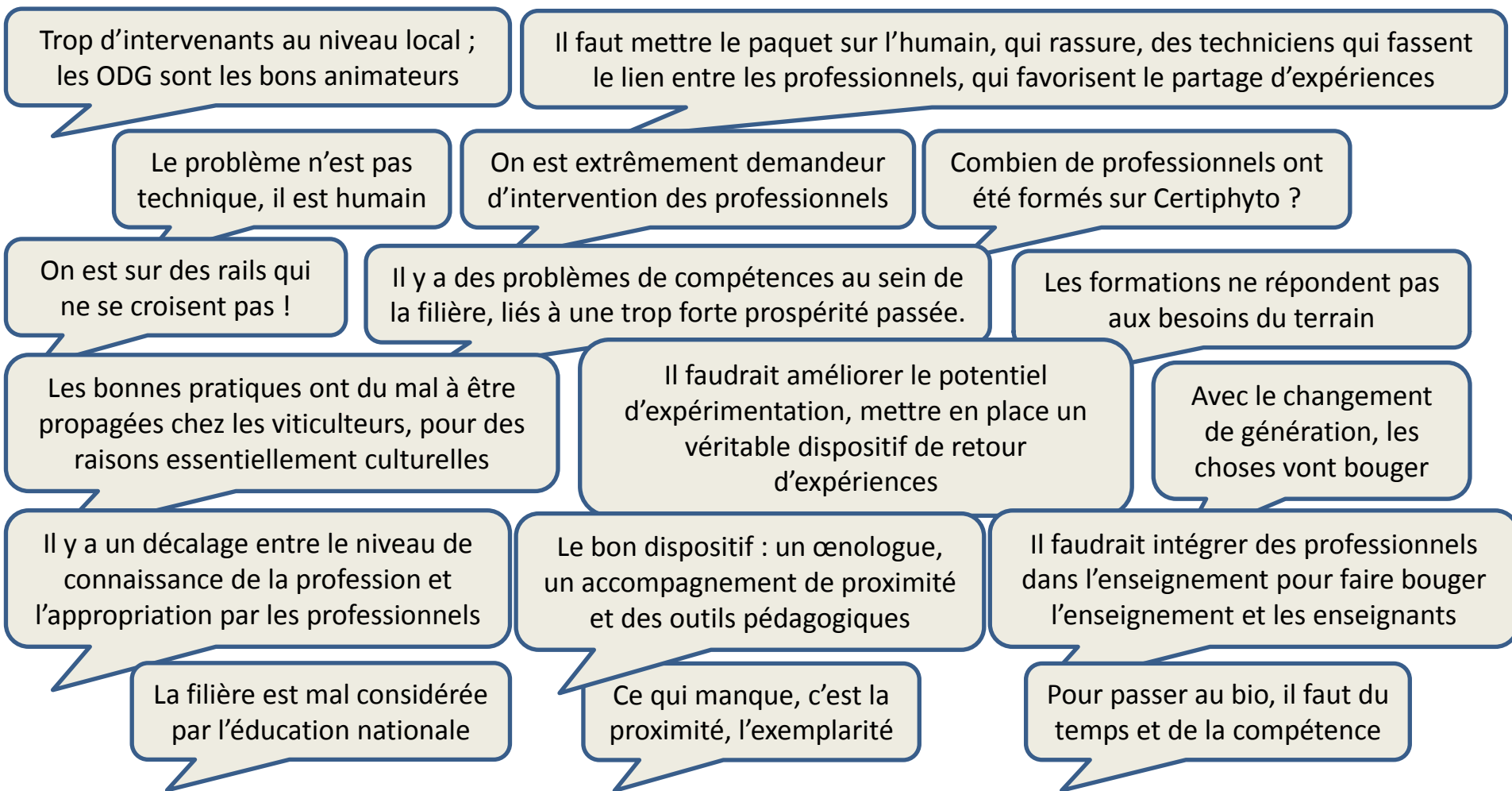
- Manque de politique foncière coordonnée
- Des décisions de la SAFER, sans coordination avec l'interprofession
- Seule une part des transactions étudiée par les SAFER ??
- Des décisions traitées de gré à gré, sans vision collective

Prix du foncier :
22 000 à 3 200 000
€/ha selon les
appellations
DRAAF

30% des
exploitations vont
changer de main
dans les 10
prochaines années
???



Les transmissions à venir





Il n'y a pas de démarche pour récupérer des budgets de recherche

L'interprofession gère au jour le jour et ne se projette pas à quelques années

Chacun travaille dans son coin

Il faudrait organiser le retour des expériences réalisées par les vignerons

Il est difficile de coordonner les initiatives privées et la recherche

Le BIVB est-il légitime à vouloir piloter la recherche

Peu d'infos est donnée par le BIVB sur le matériel végétal

Beaucoup de recherche, mais la recherche est mal coordonnée, elle est cloisonnée

Bonne complémentarité avec D. Fetzmann

« paysages de Corton » est une démarche très innovante

Le Conseil Régional a de vraies difficultés de R&D en matière viticole

Il faut une structure d'expérimentation avec des protocoles

On souffre de la logique franco-française : la guerre pour la publication

Il faudrait une structure de pilotage de la R&D par la filière et la région

Il y a une peur de mettre le doigt sur des sujets médiatiquement sensibles

La filière doit se prendre en main, elle doit engager des programmes de R&D à la hauteur de sa réputation

Le pb est la profession n'a pas défini ses besoins de recherche pour répondre aux enjeux-clefs



Les forces

- Des établissements, des structures
- Des programmes, des projets

Les faiblesses

- Faible intégration des professionnels dans les dispositifs de formation
- Insuffisance des liens et coordination entre R&D, expérimentation, production, formation, enseignement
- Certains sujets mal ou peu couverts en termes de formation
 - sur l'œnologie
 - sur le management d'entreprise (gestion, finance, marketing, vente ...)
- Manque de prise de conscience, d'information des professionnels sur les dispositifs existants



Un « pôle de compétence » sur la vigne et le vin ??

: GOUVERNANCE

Pour que l'interprofession soit pérenne, elle doit rassembler toutes les composantes

Il faudrait un Think Tank ouvert pour proposer des idées pour la Bourgogne de demain

Ils n'ont qu'à se faire élire !

Le négoce n'est pas dans les ODG !

Si on met à part les aspects politiques, il y a beaucoup de choses qui unissent les vignerobles

Faire entrer des personnalités de la Bourgogne au sein du BIVB

Le BIVB doit plus communiquer vis-à-vis des collectivités territoriales sur l'évolution des pratiques, les chiffres

Certains ne participent pas, par manque de retour !

« Climats de Bourgogne » ? Le plus on parle de la région, le mieux c'est !

La relation amont aval est clef dans le DD, le BIVB est la meilleure plateforme pour l'organiser

À quoi cela sert-il d'envoyer 10 viticulteurs en Corée ?

Comment réunir des viticulteurs qui ont des visions très différentes ?

Les vignerons n'ont pas de poids face au négoce

Il y a plus de compétition que de complémentarité entre les acteurs

La gouvernance est au cœur des problématiques du BIVB !

Il y a une guerre d'organismes qui ne devrait pas avoir lieu, le BIVB devrait être la tête de réseau

Chacun travaille dans son coin

Il faut de la coopération, gérée dans le sens de l'intérêt des adhérents

La filière a su mettre en place une gouvernance bien gérée en créant l'interprofession

On est demandeur de contractualisation

Il faut trouver la bonne coordination entre tous les intervenants : CA, conseillers, œnologues, CAVB ...

« Blasons de Bourgogne » est une belle réussite de coopération

CT : nous sommes très loin et peu considérés

Le danger serait de dire : on n'a pas besoin des autres !

Les ODG doivent monter en puissance

La faiblesse de la filière est la complexité de sa gouvernance

À une époque, on se mettait autour de la table pour définir le positionnement, les tarifs

La coopération donne l'habitude de travailler ensemble

On n'y comprend rien à la Bourgogne, il y a un gros travail d'explication à faire



Les forces

- L'interprofession, les organisations, les commissions
- Les travaux réalisés
- La stratégie Amplitude, la stratégie Grands Vins, la démarche engagée

Les faiblesses

- Insuffisante participation de toutes les familles de la filière au sein de l'interprofession
- Dialogue insuffisant avec les acteurs du territoire (CT, tourisme, SAFER ...)
- Complexité des rôles et responsabilités (BIVB, CAVB, FNEB, ODG, syndicats, ICONE, ...)
- Manque d'intégration du DD dans les organisations et structures
- Approche parfois trop « cotedorienne », trop élitiste
- Difficulté d'engager des actions collectives telles que « Paysages de Corton », les aires de lavage, ...



Des questions complexes : la contractualisation, le négoce au sein des ODG, les caves au sein du BIVB



- ✓ La formation et l'accompagnement local des vignerons (proximité, partage des bonnes pratiques)
- ✓ L'intégration du DD dans le fonctionnement de toutes les organisations de la filière (interprofession, enseignement, conseil, contrôle, ...)
- ✓ Quels itinéraires viticoles et œnologiques pour une viticulture durable en Bourgogne ?
- ✓ Les missions au sein de la filière (BIVB, CAVB, FNEB, ODG, Icone, SAQ, CA, enseignement, ...) au service du DD
- ✓ Les dispositifs / solutions pour améliorer la qualité des produits
- ✓ Les solutions pour la compétitivité et la pérennité des exploitations (valorisation et prix de revient)
- ✓ La politique foncière en Bourgogne
- ✓ Le développement de l'attractivité de la filière (métiers, emplois, compétences)
- ✓ Le dialogue de l'interprofession avec les acteurs de la filière et du territoire
- ✓ Les priorités et le pilotage des programmes de R&D



- ✓ Les dispositifs de reconnaissance (labels, certification, ...)
- ✓ Les expérimentations, les retours d'expérience
- ✓ L'attractivité du territoire (tourisme, achats au domaine, ...)
- ✓ Le déploiement d'initiatives collectives locales telles que « paysages de Corton »
- ✓ Le déploiement d'initiatives collectives locales telles que les aires de lavage
- ✓ Les outils d'aide à la décision pour les professionnels (impacts environnementaux, itinéraires, risques, ...)
- ✓ Les dispositifs de financement et de gestion des risques permettant aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques
- ✓ La gestion de l'emploi (saisonnalité, insertion, seniors, ...)
- ✓ Le plan de communication au service de la stratégie « Amplitude 2015 »



- ✓ La politique de communication pour accompagner le DD, pour valoriser et pérenniser ?
- ✓ Quelle politique de partenariat avec des organisations hors France ?
- ✓ Comment accompagner les transmissions des 10 prochaines années ?
- ✓ Quel dispositif de vision prospective, de gestion des risques, de gestion des crises ?
- ✓ Quel « pôle de compétence en Bourgogne » sur la vigne et le vin ?
- ✓ Quel projet « filière viticole et territoire » ?



Comment améliorer
la **performance « développement durable »**
de la **filière viticole** de Bourgogne pour être
un **vignoble de référence au niveau mondial ?**